

Réunion du conseil municipal

du lundi 24 septembre 2018

Le vingt quatre septembre deux mille dix huit à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à MAUROUX.

Etaient présentes : Mesdames BARTEL, DANIELIAN, DIAS et MARY.

Etaient présents : Messieurs ANSEMI, BOUCHER, DELORD, JOUANNIC.

Madame LUCAS a donné pouvoir à Mme MARY

M. XUEREB a donné pouvoir à J.Pierre JOUANNIC

En présence de Mme MOZ

- **Compte-rendu du 1er août 2018** : adopté à l'unanimité.
- **Rapport sur la qualité des eaux** : J.Paul BOUCHER commente le rapport établi par le Syndicat des Eaux de la Lémance. Ce document est consultable en mairie.
- **Adhésion** de la Commune de SOULOMES au SIPA (Syndicat Intercommunal de la Protection des Animaux) : adopté à l'unanimité.

- **Travaux** :

- mur de la « Garenne » : après la consultation d'entreprises les travaux sont confiés à l'entreprise MOZ pour un montant de 14 880 €.

- sous-sol de l'école : l'entreprise MOZ mettra gratuitement en œuvre le béton fourni par la commune.

- Clôture de la maison des aînés : après consultation d'entreprises et choix technique de réalisation les entreprises retenues sont :

- pour la maçonnerie l'entreprise SANCHEZ (2 052 €)

- pour l'automatisation l'entreprise PINTO (3 269 €)

- pour le portail l'entreprise COPE (3 290 €)

adopté à l'unanimité.

- **Questions diverses:**

- Le Président du club de Football a demandé à sécurisé le devant des vestiaires suite à l'intrusion de véhicules lors des match. Une clôture sera mise en place par les agents municipaux.

- Le Maire informe le conseil de la décision de Laure DA COSTA de quitter son emploi au secrétariat de la mairie.

La séance est levée à 22 h30